

FAIT #2- LE BRUIT N'EST PAS UNE QUESTION D'ARGENT

L'argent, l'argent et l'argent « ça va coûter 60 Millions », « on va payer plus de taxes » on va doubler notre dette » arrrgh! J'ai peur. Maman.... Alors parlons d'argent.

Le MTQ nous offre une subvention pouvant aller jusqu'à 45 M\$

Le MTQ a transformé un boulevard en autoroute bruyante. Le MTQ est responsable. Voilà pourquoi il nous a fait la meilleure offre de la province : 75 % des coûts, soit jusqu'à 45 M\$ de subvention. A-t-on les moyens de refuser autant d'argent?

La ville a sa part de responsabilité

Pour certains, la ville n'est pas responsable de la situation. Mais la ville a été avisée en 1987 et en 2010 de l'existence de zones dangereuses (>65 dBA). Malgré cela, la ville a émis des permis de construction dans ces zones rouge¹ SANS EXIGER DE PROTECTION OBLIGATOIRE CONTRE LE BRUIT. La ville est donc en partie responsable de la situation sanitaire actuelle. Le Ministre l'a d'ailleurs reproché au maire lors de la rencontre de septembre 2015.

LES PROBLÈMES AVEC LA « CONSULTATION » DE LA VILLE

Dans ses « consultations² » la ville ne parlait que d'argent. Elle ne proposait que deux options :

- On paie tous également, ou
- On ne taxe que ceux qui souffrent,

Tout payer avec de la dette?

Selon ces deux options, la totalité de notre part sera payée avec de la dette. Pourquoi ne pas plutôt mettre de l'argent de côté pour se payer ce qu'on désire?

Taxe immorale pour ceux qui souffrent

La seconde option est fondée sur un principe immoral : **plus tu souffres et plus tu es taxé**. Nous connaissons l'utilisateur-payeur et le pollueur-payeur. Mais ici c'est le **pollué-payeur**. Comme si les résidents le long de l'autoroute étaient responsables de la situation!

Communauté ou individuel?

Un problème de santé publique est un problème communautaire, pas individuel.

Le tiers des citoyens de la ville souffre quotidiennement, du bruit de l'autoroute et des trains, le Dr Kaiser, Chef médical au DSP, affirme qu'il y a des niveaux sonores dangereux, connus et documentés des deux côtés de la 20 et des rails. Alors, la protection de plus de 6,000 résidents de Beaconsfield est une priorité collective, pas un problème individuel.

¹ Liste incomplète de résidences construite en zone rouge depuis 2000. Dates de construction approximatives : 80 à 94 Beaurepaire (2017 ?), 172-174 Beaurepaire (2002-06), 185 à 199 Beaurepaire (2014), 248 Beaurepaire (2015 ?), 79 Elm - (2020) projet Adamus/West Hill, 85-99 Highridge (2011), 70-84 Wildtree (2009-13), 109-110-1-2-3 Celtic (2011-2), Rue Michael (2006).

² 31 mai et 6 juin 2022

- Les riverains du lac ont choisi d’y résider, malgré les risques. En cas d’inondation, nous payons tous pour protéger ces citoyens. De même pour les riverains de l’autoroute. Ou alors votez pour créer une taxe spéciale pour les riverains en cas d’inondation.
- Les résidents immédiats de parcs sont-ils obligés de payer pour la construction de nouveaux chalets ou l’installation de nouveaux jeux? Ils sont pourtant les seuls à en profiter.
- Les parents d’élèves des écoles et de la garderie seront-ils taxés? Leurs enfants bénéficient de l’écran anti bruit eux aussi.

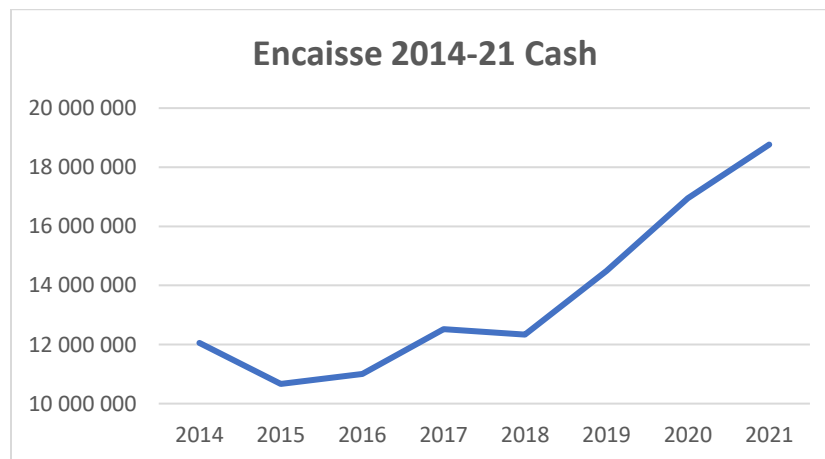
LA SOLUTION : CRÉER UNE RÉSERVE SANTÉ

Le projet ne débutera que dans 6+ ans, la ville peut donc constituer une réserve

La ville a 6 ans pour réduire dramatiquement la charge financière de la construction de l’écran anti-bruit. Créer une réserve, c’est simple : mettre de l’argent de côté.

La ville a beaucoup d’argent en banque

La situation financière de la ville est excellente. 18,7 M\$ en banque³, en hausse de près de 2 Millions sur 2020. C’était 10,6 M\$ en 2015. Wow! Une augmentation de 8 M\$ en 6 ans!



La taxe de bienvenue est une très importante source externe de revenus

Le compte en banque est plein parce que la ville encaisse beaucoup de taxe de bienvenue. Cette taxe a rapporté⁴ 30,5 M\$ en 7 ans, dont 6,7 M\$ en 2021 et 5,7 M\$ en 2020.

En moyenne, la « taxe de bienvenue » rapporte donc plus de 6,2 M\$ par année depuis 2 ans, et 4,35 M\$ depuis 7 ans. Ceci explique donc beaucoup la croissance de l’encaisse de la ville.

³ Voir états financiers de la ville au 31 décembre 2021, page 4 : « Trésorerie » (dépôts en banque) = 18,7 M\$

⁴ Voir états financiers de la ville au 31 décembre 2021, page 44 : « Droits de mutation immobilière » (taxe de bienvenue) = 6,7 M\$



LA CLÉ : Utilisons la taxe de bienvenue pour créer une réserve santé

La taxe de bienvenue n'est pas une mode, c'est une tendance lourde. Beaconsfield est attirante : un bel environnement sur l'île et de grands terrains pour y construire des manoirs. Utilisons une partie de cet argent provenant des nouveaux propriétaires pour payer plus de la moitié de l'écran anti bruit sans taxes supplémentaires.

Déplaçons aujourd'hui 3 M\$ du compte bancaire à la « Réserve-Santé ». Puis, à chaque année, ajoutons 1 M\$ à cette réserve, toujours en provenance des nouvelles taxes de bienvenue. Dans 6 ans (ou plus, si le projet est repoussé), nous aurons au moins 9 M\$ comptant, sans effort particulier des citoyens.

Autres sources de revenus

Avec notre écran anti bruit de 4,8 Km nous obtenons une looongue surface sur laquelle nous pouvons, par exemple, installer des panneaux solaires. Ceci génèrera beaucoup d'électricité pour des dizaines d'années à venir et nous auront alors deux options: vendre l'énergie à Hydro-Québec, ou l'utiliser pour réduire notre facture d'énergie et financer l'écran anti bruit.

Le vrai combat c'est les contre taxes aggro et non contre la protection de notre santé publique

En 2022 l'augmentation de la taxe aggro fut de 334\$ sur la résidence moyenne. Cela fait 673\$ au total depuis 3 ans. Et AUCUN service supplémentaire aux résidents de Beaconsfield. C'est avec l'Agglo qu'on peut contrôler les taxes, PAS en taxant ceux qui souffrent depuis trop longtemps.